

AVIVA Assurances

Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers au capital de 178 771 908,38 euros. Entreprise régie par le code des assurances.

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes 306 522 665 R.C.S. Nanterre Aviva Vie Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros Entreprise régie par le code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes 732 020 805 RCS Nanterre

M GUERINEAU DAMIEN

LISIEUX 53 RUE DU PONT MORTAIN 14100 LISIEUX

Tél.: 0231314096 Fax: 0231315705

guerineau-damien@aviva-assurances.com Immatriculation ORIAS: 08045802

www.orias.fr

RCS LISIEUX 509 790 069

Le 1er février 2021

1/1-668/1137-1533-630320326

TF 674462 S10333413732 -0000



SAS CL EVOLUTION 27 RUE DU PERRAY 78610 AUFFARGIS



Votre référence Client : 014840 Notre référence Client : 30703873

AVIS DE MENSUALISATION

Messieurs,

Vous avez choisi de mensualiser le paiement de vos cotisations d'assurance. Vous trouverez ci-dessous le détail des cotisations entrant dans votre échéancier en fonction des périodes de garanties ainsi que le montant de chaque prélèvement(1). Veuillez noter que la présente lettre annule et remplace tout éventuel avis précédent.

ECHEANCIER A VENIR										
10/02/2021	65,66	10/06/2021	65,66	10/10/2021	65,66					
10/03/2021	65,66	10/07/2021	65,66	10/11/2021	65,66					
10/04/2021	65,66	10/08/2021	65,66	10/12/2021	65,74					
10/05/2021	65,66	10/09/2021	65,66							

COMPTE A DEBITER					
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL					
FR7630066103750XXXXXXXX0187					

N° de contrat	Risque	Détail risque	Période	Cotisation(s)	Acompte(s)	Prélevt effectués	Solde dû
77774057	Resp civile	Dirigeants	01/01/21-31/12/21	788,00	65,66		722,34
						TOTAL EUR	722,34

Pour toute question relative à votre avis de mensualisation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre agent général

(1)Pour éviter un incident de paiement, je dois veiller à ce que mon compte soit suffisamment provisionné aux dates d'échéances de prélèvement prévues par l'échéancier. Tout incident de paiement sera facturé au tarif en vigueur au moment du rejet (2,74 € au 1er rejet, 5,48 € lors du 2ème rejet et 8,00 € pour le 3ème rejet).